



Grüss Gott ! Je m'appelle Marie, j'ai 22 ans et j'écris aujourd'hui pour partager avec vous - à l'invitation du Service Enfance Jeunesse et Sports de la ville du Mans - ce que je vis cette année dans le cadre de mon Service Volontaire Européen en Autriche. Ce témoignage permettra à certains d'entre vous de **comprendre un peu mieux ce en quoi consiste un SVE** et offrira peut-être à d'autres une bonne occasion **d'obtenir des réponses aux questions précises, parfois plus personnelles, qu'ils se posent à ce sujet** - questions auxquelles je répondrai très volontiers !!

Épisode 1. MA MISSION DE SVE

J'ai commencé mon Service Volontaire Européen début septembre à **Leonding**, une ville située à seulement quelques kilomètres de **Linz, en Autriche**. Depuis plusieurs années, j'avais ce désir de partir dans un pays étranger, en tant que volontaire, et ce avant de terminer mes études et de me lancer dans la vie active. Je voyais dans le SVE une belle opportunité de réaliser ce souhait, en étant accompagnée dans toutes mes démarches par une structure reconnue et organisée, à savoir **Erasmus+**. Cette année à l'étranger me permettrait d'apprendre **une autre langue** et de vivre une expérience riche, sur le **plan professionnel** bien sûr, mais aussi, et avant toute chose, **sur le plan humain**.

**« J'accompagne et j'aide des enfants dans leur vie quotidienne
»**

Je me suis donc engagée auprès de l'**association caritative « Caritas Haute-Autriche »**, dans le **« Villages des Enfants Saint Isidor »**, pour **12 mois**. Saint Isidor est un centre dans lequel vivent à l'année plus de 80 enfants - âgés de 3 à 18 ans - qui souffrent de handicaps divers, notamment psychiatriques et cognitifs. Bon nombre de ces enfants n'ont pas - ou plus - de parents pour s'occuper d'eux. Caritas vient alors offrir à ces jeunes en détresse un lieu de vie on ne peut plus propice à leur épanouissement, mais aussi - et cela est tout à fait formidable - une véritable famille.

Le matin, les enfants vont à l'école. **Dans le cadre de mon SVE**, je dois les accompagner et les aider dans leur vie quotidienne le reste de la journée, c'est-à-dire depuis le début de l'après-midi jusqu'à l'heure du coucher. Ce temps est consacré **aux jeux, mais aussi, aux devoirs scolaires, aux repas, aux sorties** et aux rendez-vous médicaux. En tant que volontaire, je n'ai pas le droit d'avoir seule la responsabilité de ces jeunes enfants en difficulté. Je suis donc le plus souvent en compagnie d'un **éducateur salarié, que je dois assister** et qui me donne toutes les explications dont je peux avoir besoin.



Marie KIHM.

Partager :

- [Cliquez pour partager sur Twitter\(ouvre dans une nouvelle fenêtre\)](#)
- [Cliquez pour partager sur Facebook\(ouvre dans une nouvelle fenêtre\)](#)
- [Cliquez pour partager sur Google+\(ouvre dans une nouvelle fenêtre\)](#)